



Fondation **AJD**
Maurice Gounon



AJD / SAPMN

Basé à Caluire, le **Service d'Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel (SAPMN)** est un service qui permet d'accompagner les jeunes à partir de là où ils vivent : domicile, hôtel, rue, etc.

Le SAPMN **accueille 12 adolescents**, filles et garçons, âgés de 16 à 18 ans (et au-delà, sur dérogation) **en situation d'errance, de rupture et en conflit avec la loi.**

Le service est habilité à accueillir ces adolescents **au titre de l'enfance en danger** ainsi qu'**au titre de l'ordonnance 45**, placés par un juge pour enfants.

Le SAPMN est principalement **financé par la Métropole de Lyon.**



POUR QUI ?

Plus de **20** adolescents accompagnés chaque année

- **Des jeunes** âgés de 16 à 18 ans, placés sur décision de justice ou par l'ASE.
- **Des adolescents en rupture** avec leurs familles et/ou les institutions.
- **Parfois en errance**, dans la rue, des hôtels, des squats, etc.

Notre mission

L'équipe éducative du SAPMN **accompagne les adolescents dans tous les actes de la vie quotidienne, à partir d'hébergements diversifiés** (Studio, FJT, famille, etc.) et parfois même la rue.

La mission du service consiste à **aider et à soutenir les adolescents accueillis** pour qu'ils **prennent conscience de leur situation et tentent de se remobiliser.**

L'objectif est de **les aider à inverser le mouvement d'exclusion et de marginalisation** dans lequel ils se dirigent malgré eux.



Une réponse pour tous les jeunes



Les publics du SAPMN

Ils sont justement 12 jeunes à être accueillis au SAPMN, celles et ceux qui semblent mettre tout en échec, semblant ne rien accepter et passant de structure en structure, sans jamais s'arrêter plus de quelques semaines dans chacune d'elle.

Ces adolescents sont souvent, aguerris aux prises en charge éducatives et connaissant parfaitement le discours des éducateurs « classiques ». Ils semblent cultiver l'art de s'attaquer au cadre qu'on leur impose, non par une quelconque malignité, mais parce qu'ils n'y trouvent aucun sens, n'en comprennent pas les raisons et le vivent comme autant de persécutions.

Le SAPMN AJD s'adresse à un public d'adolescents et d'adolescentes qui ont connu un long parcours de placements successifs et se retrouvent en rupture avec les dispositifs traditionnels.

Le cadre proposé

C'est un lieu particulier, pas de structure d'accueil sophistiquée, ni d'hébergement à proprement parler. Simple un lieu à l'aménagement sommaire : « La cabane ».

Quand un jeune se met en colère, il n'y a rien à casser : quelques chaises, une table, des vitres. Aucune crainte pour l'éducateur qui peut l'accompagner dans « son désordre » tout en lui démontrant que celui-ci peut se reconstruire, se réparer, se réorganiser.

Accepter le désordre de l'adolescent est finalement une sorte de prérequis au moment de l'accueil.

L'accompagnement éducatif

Il se fait sur des actions très ponctuelles : accomplir une démarche administrative, aller acheter un vêtement, aller voir un médecin.

Le jeune peut être vu deux ou trois fois par jour pendant une période où il est réceptif, en attente, rassuré, mais il peut aussi « disparaître » pendant plusieurs jours. L'équipe est donc très attentive à l'ajustement quotidien individualisé, en fonction de « l'état d'esprit » du jeune.

L'objectif prioritaire fixé sur le plan opérationnel de la prise en charge : « Ne pas trouver de solution immédiate et toute faite » (car elle sera rejetée par ces mineurs). L'objectif, dans une première étape de la prise en charge n'est donc pas de les faire sortir de leur errance, mais de l'organiser avec eux.

La pédagogie qui est déployée intègre une réelle prise de risque mais elle s'encre sur la « théorie de l'attachement ». La seule chose qui est assurée, c'est la présence bienveillante et constante de professionnels qui se tiendront à leurs côtés d'une manière fiable et constante.

Un « maillon d'une chaîne »

Le SAPMN ne peut agir en restant isolé. Il a tissé autour de lui tout un réseau.

À commencer par des lieux d'hébergement : des chambres d'hôtel, des studios, des résidences étudiantes, des places en foyer d'urgence proposant juste un hébergement (sans suivi éducatif), en foyer jeunes travailleurs, et parfois en camping. C'est avec ce réseau qu'il peut trouver une solution plus durable.

AJD SAPMN

6 montée du Petit Versailles
69300 CALUIRE ET CUIRE
Tél. 04 78 23 36 18 - sapmn@fondation-ajd.com

FONDATION AJD MAURICE GOUNON

3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire et Cuire
Tél. 04 78 08 23 83 - siege@fondation-ajd.com

Rejoignez-nous !



www.fondation-ajd.com